

## COMPOSITION DE LA DELEGATION

Championnat d'Europe Open  
de Match Racing

Ekaterinburg (Russie)  
Du 17 au 21 août 2021

La Délégation FFVoile pour le Championnat d'Europe Open de Match Racing 2021 est constituée d'un équipage sélectionné, représenté par les sportifs suivants :

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
MR	1110984A	MESNIL	Maxime	YC Cherbourg
MR	1057263R	FEYDIT	Hugo	CN C. Picon La Tremblade
MR	1118271R	PILON	Yves - Marie	YC Cherbourg
MR	1294085F	HULIN	Baptiste	APCC Voile Sportive

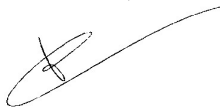
Si une deuxième place est attribuée à la France, la Délégation FFVoile sera constituée d'un deuxième équipage sélectionné, représenté par les sportifs suivants :

SERIE	LICENCE	NOM	PRENOM	CLUB
MR	1249600S	PIERROZ	Aurélien	SR du Havre
MR	1090541F	RIOT	Sébastien	SR du Havre
MR	1208381F	GASQUET	Aristide	SNP du Havre
MR	1210689K	BILLY	Lola	SNP du Havre
MR	1222942Y	MICHEL	Clément	CV St Aubin - Elbeuf

Les sélectionnés devront participer à la préparation finale ; pour cela, ils devront prendre contact avec Mathieu Richard ([mathieu.richard@ffvoile.fr](mailto:mathieu.richard@ffvoile.fr)). Les coureurs inscrits sur les listes Espoirs et de Haut Niveau, devront être à jour de leur Surveillance Médicale Réglementaire et se conformer impérativement aux obligations sanitaires définies par la Commission Médicale de la FFVoile.

En cas d'infraction à la réglementation de la FFVoile et/ou de manquement à l'éthique sportive, le Directeur Technique National (DTN) pourra invalider la sélection et désigner un nouveau sélectionné.

Fait à Paris, le 14 avril 2021



Jacques CATHELINÉAU  
Directeur Technique National de la FFVoile

*Les membres de cette Délégation officielle devront être en règle avec les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire en France et respecter également les mesures sanitaires nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le pays de la compétition.*

**Avant tout déplacement à l'étranger, il est rappelé la nécessité de :**

**- consulter le site « conseils aux voyageurs » et se conformer aux instructions du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) qui précise la situation par pays : <https://www.diplomatie.gouv.fr>  
-s'inscrire individuellement sur Ariane, ce qui permet au gouvernement français, en cas de problème dans le pays étranger, de savoir où vous êtes et à quelles dates :  
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildarlane/dyn/public/login.html>**